Genre et développement durable, introduction

dimanche 19 janvier 2020, par Yveline Nicolas

Sommaire de cet article

- S’approprier l’analyse de genre
- L’impact du changement climatique sur le genre, l’impact du genre sur le climat
- Pauvreté, précarité et genre
- Travail, métiers, orientation scolaire et professionnelle
- Femmes et hommes dans l’espace public
- Eviter l’essentialisation de "qualités féminines"

S’approprier l’analyse de genre

La perspective de « genre » renvoie à une **approche sociologique de l’analyse de la construction sexuée des attributs et rôles sociaux affectés aux femmes et aux hommes**, qui génère des disparités et des inégalités, par exemple dans les domaines de l’emploi et du salaire, du pouvoir décisionnel et politique, de la répartition des tâches domestiques, de l’accès à l’espace public et aux loisirs, etc. Une meilleure connaissance et prise en compte de ces inégalités permet de formuler des politiques publiques susceptibles de les corriger et de favoriser l’égalité des droits, des chances et des opportunités. C’est pourquoi, par exemple, avait été décidé en France en 2012 le principe d’une analyse systématique des projets de lois au regard de leur impact sur les femmes et les hommes ("impact genre"). Cette analyse est inséparable de la nécessaire mise en œuvre d’une **budgétisation sensible au genre**, instrument majeur de l’approche genre. Un exemple souvent donné au niveau des collectivités territoriales : l’analyse des budgets affectés aux activités sportives font apparaître qu’en moyenne 70% des fonds pour les aménagements sportifs de l’espace public, les activités dans les centres de loisirs, les subventions aux clubs etc. bénéficient aux garçons et aux hommes (terrains et club de football, skate parcs, etc.).

Focus : Les disparités femmes-hommes en Ile-de-France
En Ile-de-France, les femmes constituent la majorité de la population (52% ; 53% à Paris), soit 6,3 millions de femmes. 48 % des 25-54 ans sont diplômées de l’enseignement supérieur, contre 44 % des hommes. Elles occupent près de la moitié des emplois (2,75 millions), majoritairement dans l’administration publique, l’enseignement, la santé et l’action sociale. Mais elles sont 21 % à travailler à temps partiel (9 % pour les hommes). Le cumul d’un temps partiel et d’un emploi temporaire (CDD, intérim, emplois aidés, stages) touche en large majorité les femmes. Dans 97 % des cas, ce sont elles qui s’arrêtent de travailler pour s’occuper des enfants du foyer et elles sont près de neuf sur dix à la tête d’une famille monoparentale. Leurs salaires restent de 18 % inférieurs à ceux des hommes en équivalent temps plein.

La **division sexuée du travail** constitue une base de la construction du genre : partout dans le monde, les femmes assument gratuitement un travail ménager, domestique et de soins aux enfants et aux personnes dépendantes, en plus de leur travail professionnel ou dit « productif ». Au niveau international, un des indicateurs de l’Objectif de développement durable n°5 pour l’égalité et l’autonomisation des femmes est ainsi l’évolution du *temps consacré au travail domestique au cours d’une journée moyenne par sexe*, soit en France 3h26 par jour contre 2h pour les hommes (Insee).

Ce déséquilibre à lui seul constitue une inégalité fondamentale, susceptible de s'aggraver en situation de crise économique et écologique, quand les conditions d'existence deviennent plus difficiles et les vulnérabilités s'exacerbent. La question se pose alors de la façon dont les politiques d'adaptation et de résilience pourraient tenir compte de cette charge mentale et matérielle incombant encore majoritairement aux femmes.

Engagements : Cible 5.4 de l'ODD n°5
L'Objectif de développement durable n°5 sur l'égalité femmes-hommes fixe parmi ses cibles : « 5.4 Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national ».

L'impact du changement climatique sur le genre, l'impact du genre sur le climat

Dans le monde, l'impact des déséquilibres climatiques et de la crise écologique sur les groupes sociaux « vulnérables », dont souvent une majorité de femmes, est bien documenté. Il est évidemment plus flagrant dans les pays où les femmes et les filles assurent des corvées d'eau et de bois et que leurs activités de subsistance et économiques se concentrent dans les domaines agricole, de transformation alimentaire, forestier et de la biodiversité en général. Elles dépendent donc particulièrement des ressources environnementales, menacées par la crise écologique. Plus les inégalités socioéconomiques sont élevées, plus les femmes sont vulnérables aux catastrophes naturelles. Elles subissent souvent un stress mental plus élevé que les hommes pendant et après un phénomène météorologique extrême, du fait de leur charge de travail domestique et de leur responsabilité de veiller sur la sécurité des enfants et des personnes dépendantes. Les épisodes de catastrophes climatiques et de fragilisation du tissu social se caractérisent aussi par un accroissement des violences domestiques et sexuelles envers les femmes, dont particulièrement les jeunes filles .

C'est pourquoi la question genre et climat est souvent vue comme ne concernant pas ou plus les pays développés, comme d'ailleurs les déséquilibres climatiques sont encore perçus majoritairement comme un problème de « pays pauvres ». Le lien n'est pas toujours pas avec des facteurs qui préoccupent plus, comme la santé environnementale, la qualité de l'eau, l'agriculture, etc. Mais d'une part, le réchauffement climatique (Inondations, sècheresses, vagues de chaleur) a déjà des répercussions ici. Entre 1980 et 2017, il coûté la vie à plus de 115 000 personnes en Europe (dont 23 415 en France ; la surmortalité a été de 40 % chez les hommes et de 60 % chez les femmes lors de la canicule de 2003). La hausse des température et les printemps précoces entrainent par exemple une aggravation de l'asthme et des allergies parfois sévères aux pollens combinés à la pollution chimique atmosphérique. Tous ces déséquilibres auront progressivement un impact sur la charge parentale et mentale qui concerne encore majoritairement les femmes, sachant qu'actuellement les dispositifs légaux ne favorisent guère la prise de congés par les hommes.

Notons que d'un point de vue physiologique, des études comparatives sur la tolérance à la chaleur indiquent que les femmes supportent moins bien la chaleur, du fait d'un taux métabolique plus élevé et de tissus adipeux sous-cutanés plus importants, qui les empêchent de se rafraîchir aussi rapidement que les hommes. Il faut prendre en compte aussi l'âge (les femmes de plus de 65 ans connaissant une surmortalité), l'état de santé, le surpoids, ainsi que les conditions de vie et la situation sociale et économique . Tous ces facteurs expliquent que même dans les pays « riches », les femmes sont particulièrement touchées par les canicules.

Pourtant, les femmes contribuent moins au réchauffement climatique. Ainsi, l'empreinte écologique des hommes serait en moyenne 25% plus importante que celle des femmes. Des études ont montré en Allemagne et Norvège que les hommes consomment 70% de plus d'énergie que les femmes, 100 % en Suède, jusqu'à 350 % en Grèce. Ceci est dû à leur consommation plus importante de viande (notamment de viande rouge) et leur utilisation plus fréquente de voitures dans le cadre professionnel et sur de plus longues distances. Une enquête récente montre qu'en Suisse également l'empreinte écologique des femmes est quatre fois moins forte que celle des hommes, car elles consomment moins d'électricité, différence qui persiste même en tenant compte des différences de revenu et de la taille de la maison . D'une manière générale, les femmes utilisent davantage les transports en commun, avec des parcours plus courts et plus variés. En France, 43% des hommes utilisent la voiture pour le travail contre 34% des femmes.

Focus : L'empreinte écologique
L'empreinte écologique est un outil de calcul de la surface terrestre productive nécessaire à une personne ou une société pour répondre à sa consommation de ressources (pour se nourrir, se loger, se déplacer, etc.) et absorber les déchets générés. L'écart entre l'empreinte écologique et la biocapacité d'un territoire (disponibilité de l'eau, des terres, des matières premières et capacité à les régénérer et à absorber les déchets et rejets) permet de mesurer si le mode de développement est soutenable (ou « durable »). En 2018, l'empreinte écologique moyenne en France est de 5,6 gha (hectares globaux) par habitant-e, dépassant donc fortement la biocapacité moyenne de 2,8 gha. Il faudrait au moins deux planètes pour assurer le mode de production et de consommation actuel.

Les émissions de gaz à effet de serre responsables du dérèglement climatique sont directement liées aux modes de production et de consommation. Dans ce domaine existent des différences genrées. Des enquêtes suggèrent que les femmes sont en moyenne plus préoccupées par les questions environnementales et climatiques que les hommes, se sentent plus concernées par le tri des déchets, la propreté de l'environnement. Même avec un même niveau de revenu que les hommes, elles utiliseraient moins la voiture (cf. ci-dessus). Elles seraient plus attentives à une consommation durable. Elles restent un peu plus consommatrices de produits bios que les hommes (55 %), ayant ouvert la voie d'une évolution très rapide, puisqu'en 2014 en France elles étaient 87% contre 13% d'hommes . En raison de la répartition sexuée des tâches, les femmes restent encore beaucoup prescriptrices de la consommation alimentaire dans la famille . D'une manière générale, l'attitude de « care » (prendre soin de soi, des autres, de la famille, des personnes dépendantes – et par extension de l'environnement) est socialement construite comme féminine, tandis que les valeurs de « compétition » sont plus viriles . Des études aux Etats-Unis suggèrent que l'attitude « écologique » est associée par certains hommes (et femmes) à des valeurs « féminines » et donc rejetée comme subalternes et non « viriles » , de même que les hommes privilégient des objets plus technologiques, etc. Des enquêtent ont montré que les femmes seraient plus portées à exprimer des solutions pratiques passant par des changements dans la vie quotidienne en matière d'alimentation, de transport etc. tandis que les hommes évoqueraient spontanément à des solutions techniques plus éloignées (capture du carbone, etc.)

Il existe peu d'enquêtes sexuées sur l'évolution des modes de consommation ; celle du CREDOC en 2013 mentionne une donnée de 1999 : « les femmes ont renforcé leurs attitudes prudentes et citoyennes, elles ont un comportement d'achat plus réfléchi, alors que les hommes se tournent de plus en plus vers une consommation-plaisir et manifestent un penchant marqué pour les loisirs. »

Mais d'autres facteurs pourraient jouer de façon contraire, comme le « marketing genré », qui s'appuie sur les stéréotypes sexistes (tout en les renforçant) pour multiplier l'offre de produits différenciés, comme les jouets pour filles et pour garçons, les vêtements, les objets et les couleurs pour filles et femmes et ceux pour hommes et garçons, etc.

La persistance de la répartition inéquitable des tâches domestiques est également susceptible d'induire plus de consommation de produits alimentaires transformés toxiques et polluants et plus d'emballages ou de produits jetables, par manque de temps pour faire les courses, préparer des repas, difficulté à porter des charges plus lourdes, etc. L'insécurité ou le fait de devoir transporter des courses ou les enfants peut entrainer l'utilisation contrainte de la voiture par les femmes sur de faibles distances. Les femmes assument une lourde "charge mentale" et le manque de temps des femmes qui travaillent et ont la charge d'enfants et de personnes dépendantes pourrait ainsi influencer indirectement leurs achats et leurs dépenses. Des études seraient à mener sur ces hypothèses.

Pauvreté, précarité et genre

Le caractère sexué des inégalités économiques et sociales et la précarité doit être pris en compte. Les femmes reçoivent en moyenne des salaires inférieurs à ceux des hommes, du fait du temps partiel contraint, de la concentration dans des métiers moins valorisés, des interruptions de carrière pour raison familiale ou de la discrimination « pure » (entre 25 et 9% de moins). Le taux d'emploi des femmes en couple ayant 2 enfants dont au moins l'un d'eux a moins de 3 ans est de 20 points inférieur à celui des femmes ayant 2 enfants plus âgés . Tout cela se répercute sur les retraites : en 2011, pour l'ensemble des pays de l'Union européenne, le montant moyen des pensions perçues par les femmes de 65 ans ou plus, pensionnées ou non, est inférieur de 47 % à celui des hommes. Les femmes sont à 87 % les parents à la tête des familles monoparentales, dont 32% sont sous le seuil de pauvreté (établi en France à 1015 euros / mois) .

Ces facteurs de précarité professionnelle et financière font que les femmes sont particulièrement touchées par les problèmes de mobilité comme par la pauvreté énergétique, notamment les femmes locataires ou âgées en milieu rural et en habitat dégradé. Les politiques visant l'atténuation des émissions de GES par la taxation carbone doit prendre en compte ces situations. Des analyses de genre devraient être menées systématiquement, par exemple dans le cadre de l'aménagement des parcours de transports collectifs ou des aides à la rénovation des logements, que l'on souhaite développer dans le cadre de la transition énergétique.

Travail, métiers, orientation scolaire et professionnelle

La répartition des femmes et des hommes dans des métiers différents est un autre fondement de l'organisation sociale de genre, avec une concentration des femmes dans un éventail réduit de familles professionnelles, liées au social, à l'éducation, à la santé, aux fonctions administrative et de support et une moindre présence dans les filières scientifiques et techniques.

Les « professions vertes », qui ont un lien direct avec l'environnement, et les professions dites « verdissantes » qui doivent progressivement intégrer des compétences environnementales, représentent près de 4 millions d'emplois en 2012. Elles concernent 99 000 emplois de plus qu'en 2007, soit une croissance de 2,6% (contre 1,4% pour l'ensemble de l'économie) (DARES, 2017). Or si la transition écologique peut avoir un effet positif sur l'emploi, les principaux gisements d'emplois se trouvent dans les énergies renouvelables, la rénovation thermique des bâtiments et la mobilité, à la fois dans les transports collectifs. De nouveaux métiers apparaissent, par exemple les « maîtres composteurs », qui travaillent sur la composition des intrants dans les méthaniseurs ou les activités d'installation de bornes de recharges électriques.

Le domaine des transports et de l'urbanisme reste très sexué. « En 2017, le Haut Conseil à l'égalité

entre les femmes et les hommes décomptait 76,6 % d'hommes parmi les adjoints aux maires en charge de ces thématiques et 66,6 % parmi les vice-présidents de régions en charge de l'aménagement. Il en va de même pour les équipes d'urbanistes chargées de suivre les projets (…) « l'absence des femmes dans les métiers de l'urbanisme a des répercussions sur les décisions prises en matière d'aménagement urbain, car la perception de la ville s'en trouve biaisée » .

Le déséquilibre apparait dès l'orientation scolaire et universitaire : les étudiantes forment 92 % des effectifs en sciences et technologies de la santé et du social tandis que les spécialités industrielles sont masculines : 93% en sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.

Certains secteurs ont un fort potentiel de création d'activités, comme l'agriculture biologique. La conversion des exploitations françaises a généré une hausse de près de 12% des effectifs entre 2015 et 2016. Actuellement la proportion d'exploitations « féminines » certifiées bios est plus élevée que celle d'exploitations « masculines » (5,3 %).

La prise en compte du genre dans l'orientation scolaire et la formation professionnelle constitue donc un aspect important des politiques de développement durable et climatique ainsi que de la nécessaire relocalisation d'activités économiques.

Femmes et hommes dans l'espace public

Cette question fait l'objet de débats publics et d'un intérêt accru de la part de collectivités territoriales depuis quelques années. Le Conseil régional d'Ile-de-France a publié en 2018 une brochure « Pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la rue, les transports et les espaces loisirs ». Du fait de la division sexuée du travail et des activités, des sports et loisirs et du fait du caractère généralisé du harcèlement et des violences sexistes, femmes et hommes n'ont pas le même usage de l'espace, la même liberté de circuler, les mêmes parcours, aux mêmes heures, etc. Selon une étude du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes, toutes les femmes ont été un jour été victimes de harcèlement sexiste ou d'agression sexuelle dans les transports en commun. C'est pourquoi en juin 2018, le ministère chargé des Transports et le secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes ont organisé un atelier collaboratif « Stop au harcèlement dans les transports ».

Il y a dans ce domaine d'innombrables enjeux susceptible de croiser le genre et le développement durable : la lutte contre les violences envers les femmes et l'aménagement urbain, les espaces de loisirs favorisant la mixité femmes-hommes et filles-garçons, le développement des transports collectifs et du covoiturage, l'éclairage des rues, l'agriculture urbaine et les jardins partagés, l'intégration d'une analyse de genre dans la réflexion sur la « pollution visuelle » par la publicité, souvent empreinte de sexisme…

Dans beaucoup de situations, la lutte contre les inégalités entre femmes et hommes et l'introduction d'une analyse de genre peut avoir un effet positif sur l'ensemble du tissu social : plus de sécurité, plus de place pour les piétons y compris les personnes en situation de handicap, meilleur maillage des transports collectifs, moins de pollution, etc.

Eviter l'essentialisation de "qualités féminines"

L'analyse de genre met en avant les caractéristiques et comportements sexués. Mais elle ne considère pas qu'ils soient « naturels ». Si l'empreinte écologique des femmes est moindre, c'est qu'elles ont en moyenne moins de ressources et un salaire plus bas. Si elles sont plus attentives à

une nourriture bio ou au respect de l'environnement, c'est lié au fait qu'elles assument traditionnellement le soin à la famille, la cuisine, les tâches dites de *care*. L'objectif d'une sensibilisation sur « genre et développement durable » n'est donc pas de renforcer des stéréotypes, mais de tenir compte de façon pragmatique de leurs conséquences pour définir des politiques publiques qui n'aggravent pas les inégalités entre femmes et hommes ou qui promeuvent des campagnes pour la réduction des émissions de GES en tenant compte des différences dans la façon de consommer, par exemple.

La réflexion doit se poursuivre sur la façon dont des qualités historiquement et socialement construites comme « féminines » gagneraient à être appropriées par les hommes, pour mieux « prendre soin » de soi, des autres et de l'environnement. Et donc sur des politiques visant à promouvoir changements de comportements qui concernent les hommes et leur rapport à la « masculinité », elle-même socialement construite sur la valorisation de caractéristiques peu favorables à l'environnement : séparation nature / culture, recherche de solutions purement technologiques, valorisation de la compétition, de la puissance et du pouvoir.

Dans le domaine environnemental, il est également important de croiser le genre et l'âge, car les comportements évoluent beaucoup selon les générations.

Copyright © Site de l'Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article2561